

BILLET DU #465 MOIS



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES | FÉVRIER 2024



BOË

La ville de Boë
vous aide à l'acquisition

DOSSIER DU MOIS

Voir page 5



un
conteneur d'eau de Pluie

ÉDITO du maire



Chères Boétiennes, chers Boétiens,

Lors de la réunion « Ma ville, Mon quartier, on ne parle », nous avons abordé la problématique de l'usage de l'eau dans nos villes de demain.

Monsieur Jean François Berthoumieux, Président du cluster eau et climat, nous a alertés sur la nécessité impérieuse de la conservation de l'eau, un bien si précieux. Le réchauffement climatique amène des pluies moins nombreuses mais plus abondantes sur des sols secs provoquant les inondations que nous avons connues et l'apparition de fissures dans nos habitations. Ainsi, beaucoup d'eau se perd en surface par ruissellement. Il est indispensable de capter cette eau, de la conserver afin de la réutiliser pour l'arrosage de nos jardins, le nettoyage des véhicules, l'alimentation d'appareils ménagers ou des toilettes.

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a voté une participation financière de la commune pour tout achat d'un récupérateur d'eau que vous envisagerez de réaliser. Vous en trouverez les modalités dans les pages qui suivent. De ces actes citoyens, dépendra l'avenir de notre planète.

Malgré les nappes phréatiques à un niveau quasi normal, le réchauffement climatique entraîne l'assèchement de dame Garonne durant les périodes caniculaires mettant à mal l'usage de l'eau potable. L'eau de votre robinet est pompée en Garonne et traitée afin de la rendre potable. Ce pompage est rendu difficile lors de l'étiage de la Garonne obligeant à des lâchers d'eau des barrages ou lacs en amont. Ce constat a amené les responsables politiques et l'association de protection du seuil de Beauregard à interpeller à nouveau le Ministre de la Transition écologique afin de lever les freins juridiques et administratifs à la restauration du seuil situé à Boé. Une lettre ouverte va vous être adressée. Je vous remercie de la signer. Le nombre important de signatures sera un argument de poids dans cette démarche, ô combien indispensable que celle de la lutte pour la conservation de l'eau de Dame Garonne. Il est indispensable que chacun prenne conscience que sans la reconstruction du seuil, nous serons contraints à plus de sobriété voire de restriction.

Toutes mes salutations,

Pascale Luguët

PERMANENCES

DE PASCALE LUGUËT (maire)

Uniquement sur RDV au 05 53 98 65 71.

Mairie : les mercredis de 14H30 à 16H30 et les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 14H30 à 16H30.

DU CONCILIEUR DE JUSTICE

Mairie : le mercredi 14 février de 9H à 12H sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DU DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION

Mairie : les mardis 6 et 20 février après-midi sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DE L'ASSISTANTE SOCIALE

CCAS :

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois sur RDV au 05 53 98 62 30.

DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

05 53 98 65 68 - 06 74 48 21 52 / conseiller-numerique@ville-boe.fr

Sur rendez-vous :

Mairie : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8H30 à 12H30

CCAS : lundi 14H à 17H

Rendez-vous à domicile :

Mardi de 8H30 à 12H30. Uniquement pour les personnes de plus de 70 ans et/ou dans l'incapacité de se déplacer.

AGGLO EMPLOI

M. Louis Philippe Mira vous accueille dans les locaux du CCAS de Boé, 13 bis rue des Ormes. Les permanences se font uniquement sur rendez-vous. Tél : 05 53 95 68 87.

DÉCHETTERIE

Tél : 05 53 98 35 09

- Du lundi au samedi : de 10H à 18H
- Fermée le dimanche et jours fériés

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour l'enlèvement contactez impérativement le 08 00 77 00 47 pour prendre rendez-vous auprès des services de l'Agglomération d'Agen.

VERRE/PAPIER,

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Cimetière de Boé Village
- Cimetière de Saint-Pierre de Gaubert
- Rue de Montalembert
- Centre technique de l'Agglomération – ZI
- Géant Casino
- Salle des sports La Couronne
- Parking rue Fombarade

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 — Police : 17 — Samu : 15
Enfance maltraitée : 119 — Sans abri : 115
112 (n° européen) — Centre anti poison : 05 56 96 40 80
Urgence sécurité gaz : n° vert 0 800 47 33 33

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

16/12 Gaëlle Marrassé
19/12 Jean-Claude Davenne
24/12 Philippe Robin
02/01 Octavie Banneau épouse Langlade
08/01 Claude Marcon

CADRE de VIE

PERMANENCES SÉCURITÉ



Le 25 octobre dernier, la municipalité organisait une réunion publique sur le thème « la sécurité c'est l'affaire de tous ». Madame le Maire avait indiqué qu'un prolongement serait donné à ces échanges pour permettre à ceux qui le souhaitent de venir faire des propositions pour améliorer la sécurité dans nos quartiers.

4 permanences sont organisées en février à l'hôtel de ville de 17h à 18h30 :

- **mardi 13 février** : quartier de Boé village
- **jeudi 15 février** : quartier de Saint-Pierre de Gaubert
- **mardi 20 février** : quartier de Boé cités
- **mardi 27 février** : quartier de Boé Aquitaine

Vous pouvez venir à l'heure qui vous convient dans ces créneaux horaires.

TIR À L'ARC DE BOÉ



Le chantier d'agrandissement et de modernisation du centre régional de tir à l'arc de Boé a débuté. Une future salle munie de meurtrières permettra aux archers de tirer leurs flèches de l'intérieur vers l'extérieur à 70 mètres. Ce nouveau pas de tir sera recouvert d'une toiture photovoltaïque dont les travaux débiteront en mars.

SEUIL DE BEAUREGARD



Lundi 15 janvier, à l'initiative de l'association du seuil de Beauregard, les élus locaux se sont réunis à la Maison de Garonne pour une conférence de presse visant à soutenir la rénovation du seuil de Beauregard (entre Boé et Le Passage d'Agen) pour assurer l'approvisionnement en eau potable des communes de l'agglomération.

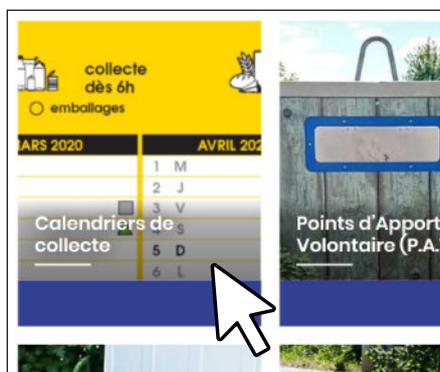
Une pétition vous sera bientôt proposée pour soutenir cette action.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



La population recensée de la commune de Boé en 2023 est de 5849 habitants. En 2019 elle était de 5631 habitants soit une augmentation de 3,87 %.

CALENDRIERS DE COLLECTE DES DÉCHETS DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN



Les nouveaux calendriers de collecte pour l'année 2024 sont téléchargeables sur le site de l'Agglomération :

www.agglo-agen.net

Une cartographie interactive vous permet de sélectionner votre secteur de collecte et de télécharger votre calendrier.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Ces élections auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Vous résidez à Boé et n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez le faire, en ligne, sur le site de la ville : www.ville-boe.fr/votre-mairie/demarches-enligne/demande-inscription-listes-electorales avant le 1^{er} mai ou en mairie, avant le 3 mai.

Dans les 2 cas, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité devront être fournis.

PIÈCES D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport peut varier selon les périodes, entre la prise de rendez-vous et leur remise. Aussi, si vous souhaitez faire ou refaire votre carte d'identité ou votre passeport, pour passer vos examens ou concours, nous vous conseillons de **prendre rapidement rendez-vous, OBLIGATOIREMENT en ligne**, sur le site de la ville :

— <https://www.ville-boe.fr/votre-mairie/demarches-enligne/demande-cni>

— <https://www.ville-boe.fr/votre-mairie/demarches-enligne/demande-passeport>

Votre rendez-vous se déroulera à l'hôtel de ville, 5 Rue Guy Saint-Martin, à Boé. Nous vous invitons, au préalable, à effectuer une pré-demande en ligne. Elle vous permettra de gagner du temps en mairie. Attention ! cette pré-demande ne remplace pas la prise de rendez-vous, qui, elle, est obligatoire.

Nous vous rappelons que de nombreuses démarches peuvent être réalisées, en ligne, 7 jours/7 et 24h/24 sur : www.ville-boe.fr

NOUVEAU À BOÉ

K RIO K

265, rue de Cambefort

47550 Boé (ancien cadran)

Tel : 05 53 66 74 13

Établissement de bar, café, tapas, concert DJ. Location de salle pour séminaire, mariage, exposition, concessionnaire et tout style de manifestations.

L'agenda du mois

DON DU SANG

Lundi 12 février / de 15H à 19H

Espace culturel François Mitterrand

> Organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles de Boé

Sur rendez-vous au 05 53 77 03 40 ou sur internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



SPECTACLE AVEC L'HUMORISTE ZIZE

Dimanche 18 février / 16H

Espace culturel François Mitterrand

Réservations au 05 53 48 10 82 et Citymag ville de Boé.

Tarifs : 15€ / 5€ pour les moins de 15 ans et les demandeurs d'emploi.

LA FAMILLE, MAMMA MIA !!!

VILLE DE **BOÉ**
Loi-et-Garonne
www.ville-boe.fr

SUR UNE IDÉE DE THIERRY WILSON

ZIZE
Dupanloup

LES AVENTURES PAGNOLESQUES
D'UNE MARSEILLAISE QUI MARIE SON FILS !

Dimanche 18 février 2024 - 16h
Espace culturel François Mitterrand

Tarifs: 15€ plein tarif - 5€ moins de 15 ans et demandeurs d'emploi

Réservations au 05 53 48 10 82
et application Citymag ville de Boé

PROCHAINEMENT

TIR À L'ARC EN CAMPAGNE

Mardi 16 et mercredi 17 mars / De 9H à 16H

Accueil à la Mairie de Boé village

> Organisé par les Archers de Boé

Compétition sélective pour le championnat de France.

Tarifs : découverte 6€ / U13-U15-U18-U21 8€ / S1-S2-S2 10€

Licence FFTA ou pièce d'identité obligatoire lors du

passage au greffe. Tenue correcte.

Déjeuner : 12 € (crudités, grillades, frites, dessert et café) à réserver au moment de l'inscription au passage au greffe.

CONCERT PAMAFLOMA

"QUAND ON ARRIVE EN VILLE !"

Vendredi 29 et samedi 20 mars / 20H

Espace culturel François Mitterrand

Venez nombreux (portes ouvertes à partir de 19H).

Réservations uniquement en vous rendant sur le site

www.pamafloma.fr ou en retirant les coupons de

réservation mis à votre disposition à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

CONCERT PAMAFLOMA
CHANSONS FRANÇAISES

QUAND ON ARRIVE EN VILLE !

LES 29 ET 30 MARS 2024 BOÉ
Ouverture des portes 19h
20H

Espace culturel François Mitterrand
Réservation sur le site www.pamafloma.fr
Renseignements au 05 53 98 05 99 (avant 20h)

Association soutenant l'enfance malade et handicapée

Tarifs
Adhérents : 10€
Non adhérents : 15€
Enfants - de 12 ans : 6€

Ni pas jeter sur la voie publique

Logos: Intermarket, VERSION KARAOKE, Perivision, Boé, ESPACE PÊTE, ada Agn. 024, em deco

DOSSIER du mois

LA VILLE DE BOÉ VOUS AIDE À ACQUÉRIR UN CONTENEUR D'EAU DE PLUIE

L'eau, un défi pour la ville de demain !

L'eau est devenue un bien qu'il faut préserver collectivement et individuellement. C'est le sens de la délibération prise par le conseil municipal le 18 décembre 2023.

À la suite de la réunion publique « Ma ville, mon quartier, on en parle » qui s'est tenue le 22 juin dernier, nous avons décidé de mettre en place une action concrète pour les Boétiens visant à mieux préserver notre ressource en eau.

Nous souhaitons encourager les Boétiens à récolter de l'eau de pluie pour arroser leurs plantations et/ou leurs potagers par la mise en place d'un achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie auprès de notre partenaire Leroy Merlin. Nous profiterons ainsi de ses remises.

Afin de soutenir cet effort collectif, chaque foyer candidat à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie bénéficiera d'une participation de la commune de Boé à hauteur de 20%.

Plusieurs modèles vous sont proposés pour répondre aux attentes et au budget de chacun d'entre vous. L'essentiel c'est bien de participer à cet élan de citoyenneté !

(Nb : les connecteurs de gouttière ne sont pas inclus)

Un dossier de demande de réservation d'un conteneur d'eau de pluie est à votre disposition sur le site internet de la ville de Boé (www.boe.fr). Si vous rencontrez des difficultés pour le compléter, nous vous invitons à contacter notre conseiller numérique (tel. 05 53 98 65 68).

Les 100 premières demandes seront satisfaites, il en sera de même les années suivantes.

Pour 2024, les dossiers sont à compléter avant le 1^{er} mars, pour une livraison courant avril.



Récupérateur cuve 310 litres
Prix de vente public TTC : 55,80 €
Prix proposé : 41 €



Récupérateur mural 330 litres
Prix de vente public TTC : 159 €
Prix proposé : 112 €



Récupérateur cubique 1 000 litres
Prix de vente public TTC : 199 €
Prix proposé : 135 €

..... Vie ASSOCIATIVE

BOÉ RANDONNÉE | Sorties du mois de février

Départ à 14H

Judi 1^{er} février : Cauzac (parking de la mairie)

Lundi 5 et jeudi 8 février : Saint-Nicolas de la Balerm (entrée village)

Lundi 12 et jeudi 15 février : Cardonnet (derrière ancienne école)

Vendredi 16 février (marche soutenue) : Saint-Antoine de Ficalba

Lundi 19 et Jeudi 22 février : Laplume (route de Moncaut - salle des fêtes)

Lundi 26 et jeudi 29 février : Saint-Pierre-de-Clairac (place du village)

Tous les vendredis : « Marche douce » (sur terrain plat)

Départ à 14H

Vendredi 2 février : Gaillard (à confirmer)

Vendredi 9 février : Bon-Encontre (salle Tortis)

Vendredi 16 février : Roquefort (parking stade)

Vendredi 23 février : Colayrac-Saint-Cirq (lavoir de Lary)

AMICALE LAÏQUE DE BOÉ

Jouons en famille

Les dimanches 11 et 25 février de 14H30 à 18H

Ce concept consiste à inviter petits et grands à s'adonner, ensemble, aux jeux de société. Les jeux sont gracieusement prêtés par la médiathèque. En période hivernale, à la salle intergénérationnelle de Boé cités, Rue des Ormes.

Entrée gratuite. Renseignements 06 19 14 45 59.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOÉ

Samedi 13 janvier, s'est tenue l'Assemblée Générale qui était électorale.

Nous remercions toutes et tous nos adhérents pour la confiance qu'ils nous manifestent et pour leurs encouragements. Notre équipe de 15 bénévoles gère le club de Boé qui est affilié à la FFEPGV.

Actuellement nous assurons 22 séances de sport par semaine pour tout public, de 3 ans à plus de 90 ans encadrées par 6 animatrices diplômées et salariées.

Samedi 23 mars : soirée Cabaret avec la compagnie Art-Fées à l'espace François Mitterrand

Soirée ouverte à tous, nous vous attendons nombreux.

Renseignements : 07 77 93 81 83 ou 06 82 25 17 29 ou gvboeclub@gmail.com



MAISON DE GARONNE

Ouverte du lundi au vendredi de 10H à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Renseignements/réervations :

05 53 98 65 61

maison-garonne@ville-boe.fr

La Maison de Garonne rouvre ses portes dès le 1^{er} février. Les vacances d'hiver approchent et nous vous proposons des ateliers jeune public. Cette année encore la nature nous inspire.

Mardi 20 février / 10H30

SUSPENSIONS DÉCORATIVES



Atelier manuel où les participants pourront s'initier au modelage et à l'argile. Ils créeront leur céramique à suspendre par façonnage et à l'aide d'emporte-pièces pour obtenir la forme souhaitée. Ils pourront ensuite y ajouter des motifs de leurs choix afin de personnaliser leur création.

Judi 22 février / 10H30

BIJOUX INSPIRÉS DE LA NATURE

Atelier manuel de création de bijoux, breloques, porte-clés inspirés de la nature et de Garonne. Boucles d'oreilles plumes ou feuilles, porte-clés poissons et bien d'autres, il y en aura pour tous les goûts !

Mardi 27 février / 10H30

TABLEAU NATURE

Atelier manuel et créatif. A l'image d'un petit artiste en herbe, les enfants pourront composer leur tableau en décor naturel à partir d'éléments naturels puisés dans la nature qu'ils pourront agrémenter d'éléments prédécoupés à colorier et à coller.

Mercredi 28 février / 10H30

PETITS ANIMAUX EN MATÉRIAUX RECYCLÉS



Atelier manuel où les enfants pourront réaliser des petits animaux de la nature avec des bouchons, fils et perles. Atelier avec des matériaux recyclés pour contribuer au développement durable d'une manière ludique et créative.

A partir de 6 ans (sinon être accompagné) mais les adultes sont les bienvenus pour passer un moment agréable et convivial en famille. Le matériel est fourni.

Tarif : 5€ (Gratuit pour les adultes accompagnants). Sur réservation, places limitées.

ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

Ma commune, ma santé

La commune de Boé s'est inscrite dans l'action « Ma commune ma santé » en devenant partenaire de l'association ACTIOM loi 1901.

Cette action est réservée aux Boétiens et aux agents de la commune, pour permettre d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions grâce aux principes de mutualisation et à l'étude des droits à la « Complémentaire santé solidaire » : si vos ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider pour vos dépenses de santé.

Afin d'étudier vos droits le CCAS de Boé, 13 bis rue des Ormes 47550 Boé, vous propose une permanence le **mardi 20 février** de 14H à 17H.

Merci de prendre rendez-vous auprès du CCAS au 05 53 96 04 75.

Lors du rendez-vous, merci d'apporter votre attestation de sécurité sociale, votre mutuelle et votre fiche d'imposition.



RETOUR IMAGES



6 décembre : Madame Belle a fêté ses 100 ans



14 et 15 décembre : Noël dans les écoles. Remise d'un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans par les élus.



9 janvier :

vœux de la municipalité

à la population



Retrouvez les derniers événements en image sur le site internet de la ville de Boé : [rubrique](#) > [accès rapide](#) > [galerie photos](#)

ATELIERS MULTIMÉDIA

Durée 1H30 - Inscriptions médiathèque

- Ven. 2 février 14H30** | On peut tout apprendre sur Internet ! / tout public
15H45 | Coller, c'est ok... Mais copier ou couper ? / débutant
- Ven. 9 février 14H30** | Pinterest / tout public
15H45 | Gérez votre budget avec Calc (Excel) / avancé
- Sam. 10 février 10H30** | Gleeph, l'application de tous les lecteurs / tout public
- Ven. 16 février 14H30** | Sauvegarder et transporter ses données / tout public
15H45 | J'apprends à scanner des documents / tout public
- Sam. 17 février 10H30** | La retouche photographique / tout public
- Ven. 23 février 14H30** | Transférer ses photos du tél. à l'ordinateur / débutant
15H45 | Faire de belles photos avec son smartphone / débutant
- Sam. 24 février 10H30** | Traitement de texte (niv. 2) / avancé

ANIMATIONS

- Samedi 3 février à 11H** : « Alors raconte » pour les 4-6 ans
- Samedi 17 février à 11H** : « Alors raconte » pour les 6 mois - 2 ans
- Mercredi 21 février à 14H** : À vos tablettes ! Sélection d'applications et jeux éducatifs sur tablettes pour les enfants de 8 ans et plus.
- Mercredi 28 février à 15H** : Raconte tapis sur le thème des contes, dès 6 ans

4^e concours de nouvelles de Boé

A l'occasion du Forum Littéraire « Les Marque-pages de Boé » la ville de Boé et sa médiathèque organisent **jusqu'au 15 mars** un concours de nouvelles ouvert à toute personne majeure résidant dans le Lot-et-Garonne ou un département limitrophe. Les nouvelles auront pour thème le sport. Les participants enverront leur texte sous format numérique à : mediatheque@ville-boe.fr. Pour plus de précisions, le règlement est en ligne via le catalogue de la médiathèque : mediatheque.ville-boe.fr ou sur le site de la ville de Boé : www.ville-boe.fr.

Appel à bénévole 47h chrono

En 2023, la 2^e édition des 47h Chrono du jeu de Boé a reçu plus de 2100 visiteurs. Afin de réussir à nouveau ce bel événement, qui se déroulera les 24, 25 et 26 mai, nous recherchons des bénévoles. Des moments de formations sont prévus certains vendredis soir avec « A Toi De Jouer » (ATDJ) et des samedis après-midi à la médiathèque avec la « Brigade d'Animation Ludique » (BAL). Si vous êtes intéressés, contactez la médiathèque de Boé : 05 53 98 75 31 ou mediatheque@ville-boe.fr ou la BAL : 06 95 43 75 01.

EXPRESSION POLITIQUE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Trois chantiers impactant nos habitudes se présentent à nous. Il convient de rester circonspect.

> **Résultat du vote des parents d'élève concernant le rythme scolaire** (semaine à 4 jours ou 4,5 jours) : une majorité de parents ont voté pour le passage à la semaine à 4 jours (plus d'école le mercredi matin). Dorénavant c'est aux conseils d'école de se prononcer, puis au conseil municipal. Les élus de la majorité prendront en considération le vote des parents et celui des conseils d'école.

> **L'entrée des communes de l'ex PAPS entraîne la révision du PLUI et du SCOT** (schéma de cohérence territoriale). La révision du SCOT doit permettre de se réinterroger sur l'avenir du territoire de l'Agénais et de notre commune, en tenant compte des besoins de ses habitants, des réalités actuelles du territoire et des défis à relever pour les prochaines décennies. Les élus de la majorité resteront vigilants pour que Boé reste attractive et feront preuve de réflexion pour son aménagement pour les 20 ans à venir.

> **Le Président de l'agglomération souhaite des bus plus rapides et plus remplis en heures creuses.** Pour cela, un nouveau schéma de circulation nous a été présenté. Les quartiers ne seraient plus desservis et les usagers devraient se rendre aux arrêts de bus (à construire) sur la RD 813 et Avenue de Bigorre. Ce projet est inacceptable en termes de sécurité, de proximité et d'engagements financiers. Les élus de la majorité mettront tout en œuvre afin que des solutions plus adaptées soient envisagées.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes !

À croire les propos de la majorité dans son expression politique, à Boé tout va bien. Les finances sont maîtrisées et les capacités d'investissement demeurent satisfaisantes. **Bien entendu, cette affirmation ne vaut pas démonstration !**

En réalité, la majorité s'obstine à maintenir une pression fiscale sur les foyers. Malgré nos observations émises lors du débat d'orientation budgétaire, force est de constater que : **l'imposition foncière 2024 va augmenter de 6,15% et la dérive de gestion des projets !**

Comme à l'accoutumée, la rhétorique de la majorité reste immuable : "ce n'est pas de notre faute ! C'est la conjoncture, l'Etat, l'Agglomération, ... mais nullement de notre fait !" Néanmoins qui a validé le protocole d'accord avec l'agglomération et **le don de plus 3,3M€ que nous déplorons au registre des recettes communales ?**

Chacun sera à même d'en juger !

Les élus de l'opposition ont le plaisir de vous informer que madame S. LASSORT a rejoint le Conseil municipal en remplacement de monsieur F. ALIBERT, muté en Occitanie.

Nous ne doutons pas que son dynamisme et son engagement serviront la défense des intérêts des Boétiens.